

CREDIT DU MAROC

COMMUNIQUE

Le Conseil de Surveillance, présidé par Madame Saïda Lamrani Karim, s'est réuni le 23 septembre 2005 au siège social de la banque et a examiné les comptes et les états de synthèse arrêtés au 30 juin 2005 par le Directoire.

Au terme du premier semestre de l'exercice 2005, les dépôts de la clientèle ont atteint 20,9 milliards de dirhams, en progression de 18,4 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Les créances sur la clientèle qui s'élèvent à 12,2 milliards de dirhams ont enregistré une augmentation de 14,9 %.

Quant à l'encours total des engagements par signature donnés, il est resté stable à 4,2 milliards de dirhams .

Concernant les résultats financiers, le produit net bancaire s'est établi à 578,1 millions de dirhams, en augmentation de 5,6 % par rapport au 30 juin 2004.

Les charges générales d'exploitation sont en accroissement de 2,1 % pour atteindre 323,2 millions de dirhams.

Les dotations nettes de reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance au 30 juin 2005 ont atteint 78,3 millions de dirhams, en baisse de 19,4 % par rapport à la charge affectée à la même date de l'année précédente qui comportait une dotation complémentaire de 20 millions de dirhams au titre de la provision pour risques généraux.

Le bénéfice net enregistré au terme du premier semestre de l'année 2005 ressort ainsi à 138,8 millions de dirhams, en progression de 30 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance a pris acte de la demande de Monsieur Mustapha Moussaoui, membre du Directoire, de faire valoir ses droits à la retraite. Le Président ainsi que les autres membres du Conseil de Surveillance lui ont rendu un vibrant hommage pour tout le travail accompli au service de la banque pendant plus de trente cinq années et particulièrement au sein du Directoire depuis 1999.

Le Conseil de Surveillance a nommé Monsieur Hamza El Hassani membre du Directoire, en remplacement de Monsieur Mustapha Moussaoui.

Le Conseil de Surveillance a également nommé Monsieur Pierre Martin membre du Directoire, en remplacement de Monsieur Mario Calderoni, qui sera appelé à d'autres fonctions au sein du Groupe Crédit Agricole.

Le Conseil de Surveillance a rendu hommage à Monsieur Mario Calderoni pour sa contribution aux actions de développement de la banque notamment dans le domaine de la clientèle des entreprises.



Gagnez à mieux nous connaître